

Les emplois dans la branche des transports routiers et activités auxiliaires

La position de la région Centre-Val de Loire, sa proximité avec l'Île-de-France et la densité de son réseau routier offrent des atouts indéniables pour le développement des activités de transport et de logistique. L'importance de certaines activités dans l'économie de la région, telles que l'agriculture, l'industrie pharmaceutique et cosmétique, concourt au développement des transports et de la logistique dont le poids dans l'emploi régional est significatif. La branche des transports routiers et des activités auxiliaires pèse 5 % de l'emploi salarié régional, avec 28 761 salariés au 31 décembre 2016 en Centre-Val de Loire.

Définition

Branche des transports routiers et activités auxiliaires (dont logistique) :

Entreprises liées au transport routier, telles que définies par la [convention collective nationale du 21 décembre 1950](#) regroupant certaines activités du secteur H « Transports et entreposage » de la [nomenclature d'activités françaises](#) :

- transport routier de fret
- activités de poste et courrier
- transport routier de voyageurs
- déménagement
- location de camions
- messagerie
- ambulances
- sécurité privée*
- affrètement*
- entreposage*.

*en partie

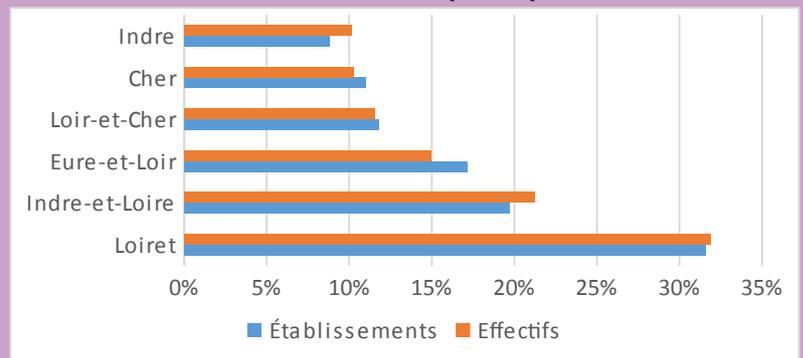
Le dynamisme des transports et de la logistique en Centre-Val de Loire contribue à façonner le territoire en suscitant le développement de nouveaux pôles d'activité. Ces pôles génèrent des flux de transport mais également des flux de personnes, en raison des emplois proposés. La zone logistique de Poupry-Artenay, par exemple, au carrefour des départements d'Eure-et-Loir et du Loiret, en est une parfaite illustration.

Les transports et la logistique : des activités qui structurent le territoire

Les établissements de la branche sont répartis sur l'ensemble du territoire régional, généralement près des axes routiers. Le Loiret concentre près d'un tiers des établissements et des effectifs, suivi de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir.

Les entreprises et les emplois sont localisés dans les zones d'activités des principales agglomérations, comme celles d'Orléans, de Blois, de Tours, de Chartres, de Bourges et de Châteauroux. Cette densité des emplois dans les agglomérations s'observe dans chacun des secteurs d'activité de la branche, mais elle est d'une moindre intensité dans le transport routier sanitaire dont les établissements et les emplois sont plus dispersés sur le territoire.

Répartition des établissements et des effectifs en Centre-Val de Loire au 31/12/2016 par département



Source : Enquête Tableau de Bord – AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Un ensemble d'établissements plutôt de petite et moyenne taille

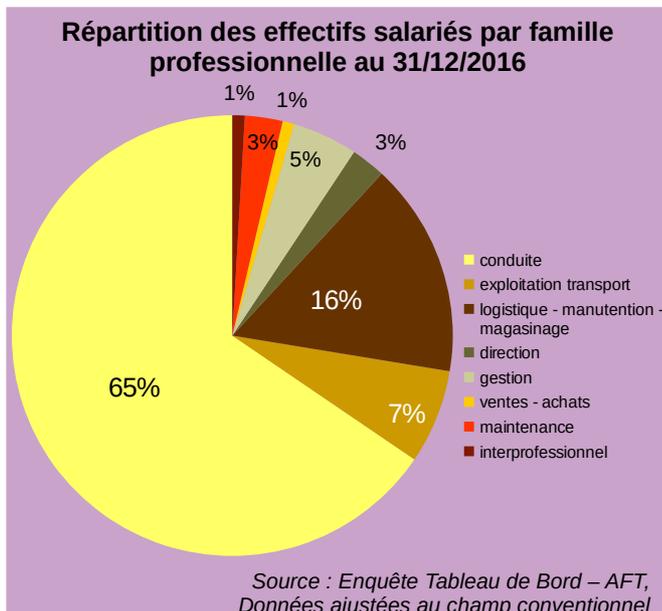
La branche se caractérise par une certaine atomocité : 91 % des établissements ont moins de 50 salariés au 31 décembre 2016. Le transport routier de personnes se distingue avec d'une part, le transport routier de voyageurs qui compte une part plus importante d'établissements de 50 salariés et plus et d'autre part, le transport routier sanitaire qui est composé dans sa quasi-totalité d'établissements de moins de 50 salariés.



Une offre d'emplois diversifiée

Les emplois orientés vers la conduite, l'exploitation transport ou la logistique sont prépondérants et représentent 88 % des emplois de la branche en Centre-Val de Loire, comme en moyenne française.

La conduite, présente dans tous les secteurs d'activité, concentre près de deux tiers des emplois en Centre-Val de Loire. Un focus sur les emplois en conduite montre que leur poids est très important dans le transport de personnes.



Des besoins en emplois en hausse

En 2016, les effectifs salariés de la branche ont cru de 3 % en Centre-Val de Loire, après une période de stabilité. La croissance des effectifs a davantage profité aux établissements de moins de 50 salariés (+4 %) qu'aux établissements de 50 salariés et plus (+2 %). Elle a également été plus importante dans le transport routier de marchandises, chez les auxiliaires de transport et chez les prestataires logistiques.

Dans le transport de personnes, on constate des évolutions différenciées : croissance régulière des effectifs dans la période 2011-2015, puis léger déclin en 2016 alors que le transport routier sanitaire poursuit sa progression qui s'est renforcée entre 2014 et 2016 (+8 %).

Pour en savoir plus, le rapport régional 2016 de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique est en ligne :

www.optl.fr > Parutions > Rapports régionaux > Consultation > Centre-Val de Loire

Des emplois en CDI et à temps complet

Dans la branche, 96 % des salariés bénéficient d'un CDI, 89 % des salariés exercent à temps complet.

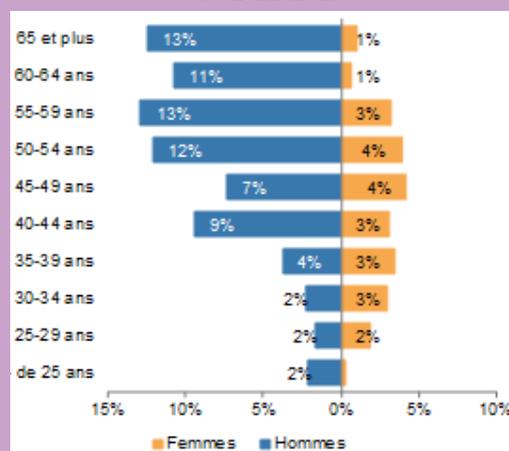
Le transport routier de voyageurs offre à la quasi-totalité de ses salariés (99 %) des CDI, mais une grande majorité travaille à temps partiel, dans le cadre des contrats en période scolaire (CPS) qui concernent le transport scolaire. Le poids de ce temps partiel du transport routier de voyageurs expliquerait également l'ancienneté des salariés dans leurs établissements (près de 6 ans) inférieure à la moyenne (8 ans) de la branche.

Une démographie qui nécessite le renouvellement des effectifs

Le vieillissement de la population est aussi observé au sein des salariés de la branche dont l'âge moyen n'a cessé de croître : en 5 ans, l'âge moyen a augmenté de plus de 2 ans pour atteindre 45 ans et 7 mois en 2016.

Le vieillissement a concerné plus fortement le transport routier de voyageurs (+3 ans entre 2011 et 2016), tandis que l'âge moyen des salariés du transport routier sanitaire est resté stable, autour de 42 ans.

Pyramide des âges dans le transport de voyageurs au 31/12/2016



Source : Enquête Tableau de Bord – AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Rédigé par : Flora DEVILLE, Association pour le développement de la formation professionnelle transport-logistique [AFT]

Mise en page : Fabien GUILLEMAUT, DREAL / SDIT

Avril 2018

